« Diagnostic ponctuel

Inventaire Habitats Faune Flore »

-

Commune de Saint-Souplet

(Juillet 2022)

PERSONNE CONTACT :

PADE ingénierie

Mr DERIEUX Julien

2 B AV VICTOR HUGO

59400 CAMBRAIS

AUTEURS DE L'ETUDE :

Emmanuel CARON : directeur d'étude – 07 60 21 77 73

Marianne MILLIET-TREBOUX : chargée de mission biodiversité

Kévin VANSON : Licence Biologie des Organismes et des Populations

Table des matières

1. METHODES UTILISEES 5
1. Diagnostic « Milieu naturel » 6
a. Diagnostic habitat 6
b. Diagnostic faunistique 6
c. Diagnostic floristique 7
2. Tableau de passage 7
3. Difficultés rencontrées 7
2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE 8
1. Localisation du site 9
2. Habitats naturels et anthropiques 10
a. Contexte général 10
b. Description des habitats d'intérêts communautaires 10
c. Descriptions des autres habitats 10
3. Inventaire flore 11
4. Inventaire faune 14
ENTOMOFAUNE 14
AVIFAUNE 14
MAMMALOFAUNE 15
5. Conclusions des sensibilités écologiques 17

Table des figures :

Figure 1 : Plan cadastrale de la ville de Saint-Souplet avec le site d'intérêt en vert (Source : PADE) 9
Figure 2 : Vue aérienne de Saint-Souplet et de la localisation du site (source : Géoportail) 9
Figure 3 : Photographies du site : composé d'une prairie de fauche et d'ourlets non fauchés (Source : ECO'LogiC) 11
Figure 4 : Photographie de l'Argus bleu (Polyommatus icarus) Source : ECO'LogiC 14
Figure 5 : Chardonneret élégant (Carduelis carcduelis) Source : INPN 15
Figure 6 : Hérisson d'Europe (Ericaneus europaeus) Source : ECO'LogiC 15

Tableau 1: Tableau du calendrier des inventaires 7
Tableau 2 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 13 12
Tableau 3 : Indice d'abondance dominance des espèces végétales du site 13 13
Tableau 4 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 13 14
Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 13 14

1. METHODES UTILISEES

1. Diagnostic « Milieu naturel »

L'objectif est de caractériser les sites définit sur la commune de Saint-Souplet d'un point de vue écologique : leurs diversités et leurs richesses biologiques, leurs sensibilités écologiques et les potentialités d'expression de cette richesse. Il s'agit donc d'apprécier globalement la valeur écologique actuelle du site. L'étude a été effectuée à partir d'investigations de terrain. Les investigations de terrain ont été menées en juillet 2022.

a. Diagnostic habitat

Typologie des habitats

Les végétaux sont les meilleurs intégrateurs des conditions de milieu. Ils constituent des ensembles structurés de telle manière que chaque fois que l'on retrouve les mêmes conditions de milieu, cohabitent dans ces milieux un certain nombre d'espèces végétales vivant toujours associées, y trouvant les conditions favorables à leur développement. De l'étude et de la comparaison de ces ensembles structurés est né le concept d'association végétale, concept de base de la phytosociologie (étymologiquement science des associations végétales).

Les différents habitats (au sens de « CORINE Biotopes ») sont répertoriés selon leur typologie phytosociologique simplifiée, typologie internationale en vigueur utilisée dans le cadre de CORINE Biotopes et du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (Version EUR 28), document de référence de l'Union Européenne dans le cadre du programme Natura 2000.

Cartographie des habitats

Après identification et délimitation sur le terrain, les habitats ont été reportés sur un fond de carte topographique à l'aide du logiciel QGIS Desktop 3.16.16.
Les couleurs correspondant à chaque type d'habitat ont été choisies, dans la mesure du possible, en fonction de leur connotation écologique.

b. Diagnostic faunistique

L'évaluation de la sensibilité de la faune s'est appuyée sur les statuts de protection et sur les statuts de rareté régionaux, nationaux et internationaux. Pour les groupes dont les statuts régionaux ne sont pas encore définis d'une manière précise nous nous sommes appuyés sur des publications récentes et sur nos connaissances personnelles de la région. L'expertise a consisté en un état des lieux des espèces présentes et potentiellement présentes.

Nous avons orienté nos observations sur la faune, selon les méthodes suivantes :

- **L'avifaune** : L'étude des oiseaux est réalisée en suivant un transect « virtuel » aux travers des différents habitats du site.
- **L'entomofaune** : l'étude de l'entomofaune a été réalisée en suivant des transects horizontaux et verticaux.
- **La mammalofaune** : L'étude des mammifères a été réalisée en prospectant par l'observation directe ou indirecte (présence de traces).

- **L'herpétofaune** : La prospection des amphibiens et reptiles a été réalisée par observation directe et écoute, toutefois aucun individu n'a été recensé.

c. Diagnostic floristique

L'évaluation de la sensibilité de la flore s'est appuyée sur les statuts de protection et sur les statuts de rareté régionaux, nationaux et internationaux. Pour les groupes dont les statuts régionaux ne sont pas encore définis d'une manière précise nous nous sommes appuyés sur des publications récentes et sur nos connaissances personnelles de la région. L'expertise a consisté en un état des lieux des espèces présentes.

Nous avons orienté nos observations sur les plantes vasculaires, selon les méthodes suivantes :

- **La flore** a été inventoriée ponctuellement lors des passages de façon exhaustive sur l'ensemble des parcelles, parfois en suivant un ou des transects « virtuels ». Une étude de l'abondance dominance des espèces a été réalisée afin de mettre en perspective les relations végétales au sein des habitats, et d'en déduire les conditions écologiques générales.

2. Tableau de passage

Tableau 1: Tableau du calendrier des inventaires

SITE	Date	Météo	Habitat	Flore	Avifaune	Entomo-faune	Mammalo-faune
13	06/07/2022	Soleil – 25°C à 14h30	x	x	x	x	x

3. Difficultés rencontrées

Les inventaires réalisés reflètent une diversité relevée à un moment donné de l'année (date des inventaires juillet 2022), en un seul passage et donc ne renvoie pas l'entière potentialité de présence de toutes les espèces floristiques et faunistiques du site.

Concernant la partie ornithologique, au regard de la taille des sites à prospecter et de leurs nombres (autres sites sur différentes communes du Cambrésis), les écoutes et relevés n'ont pas pu être toujours réalisés pendant les heures adéquates, à savoir le matin, 5h maximum après le lever du soleil. L'activité des chants d'oiseaux étant moindre pendant la journée, il est fort probable que d'autres espèces, non relevées, soient présentes sur le site.

2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. Localisation du site



Figure 1 : Plan cadastrale de la ville de Saint-Souplet avec le site d'intérêt en vert (Source : PADE)

La commune de Saint-Souplet dans le Cambrésis comprend un site (n°13) sur lequel les inventaires et prospections écologiques ont été réalisés. Le site est localisé à proximité de la zone bâtis de la ville, et donc en contact avec les structures urbaines mais dans un contexte toutefois rural.



Figure 2 : Vue aérienne de Saint-Souplet et de la localisation du site (source : Géoportail)

Un deuxième site de la commune a été prospecté en mai et juin 2022, il a déjà fait l'objet d'une expertise écologique (*cf. rapport diagnostic écologique HFF – juin 2022*) où les potentialités du site ont été mises en avant, ainsi que des préconisations de gestion.

2. Habitats naturels et anthropiques

a. Contexte général

Code EUNIS	Code Corine Biotope	Nom de l'habitat
E2.2	38.2	Prairie de fauche de basse et moyenne altitudes
G5.1	84.1	Alignements d'arbres

Le site est une prairie de fauche composée principalement de graminées qui est bordée d'ourlets de ligneux (arbres et arbustes).

Cartographie des habitats naturels et anthrophiques rencontrés sur le site

Inventaire Habitat/Faune/Flore
-
Commune de Saint-Souplet



b. Description des habitats d'intérêts communautaires

Aucun habitat n'est d'intérêt communautaire.

c. Descriptions des autres habitats

- *Prairie de fauche de basses et moyennes altitudes*

Prairies de fauche mésotrophes des basses altitudes d'Europe, fertilisées et bien drainées, avec une dominance d'espèces florales de la famille des Poaceae (Graminées) tel que le Ray Grass Anglais (*Lolium perenne*), Vulpin des près (*Alopecurus pratensis*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*),

accompagnée de Carotte sauvage (*Daucus carota*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefollium*), etc.

- *Alignements d'arbres*

Alignements plus ou moins ininterrompus d'arbres formant des bandes à l'intérieur d'une mosaïque d'habitats herbeux ou de cultures ou le long des routes, généralement utilisés comme abri ou ombrage. Ils sont composés d'espèces plus ou moins locale comme le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), le Saule blanc (*Salix alba*), le Saule marsault (*Salix caprea*), l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), le Sureau noir (*Sambucus nigra*) ou encore le Noisetier commun (*Corylus avellana*).

3. Inventaire flore

Le site est constitué d'une prairie de fauche riche en graminée, entourée d'un mélange de végétations ligneuses (arbres/arbustes) et d'herbacées non entretenues (graminées non fauchées).





Figure 3 : Photographies du site : composé d'une prairie de fauche et d'ourlets non fauchés (Source : ECO'LogiC)

Tableau 2 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 13

Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Menace France	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant
Anthriscus sylvestris	**Cerfeuil des bois ; Cerfeuil sauvage**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Convolvulus arvensis	**Liseron des champs**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Dactylis glomerata	**Dactyle aggloméré**	I	CC	LC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N
Heracleum sphondylium	**Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Lolium perenne	**Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Plantago lanceolata	**Plantain lancéolé**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Ranunculus repens	**Renoncule rampante**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N
Salix alba	**Saule blanc**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N
Sambucus nigra	**Sureau noir**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Tanacetum vulgare	**Tanaisie commune ; Herbe aux vers**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
Urtica dioica	**Grande ortie ; Ortie dioïque**	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N

Légende : Statut indigénat principal : Indigène (I), **Rareté** : très commun (CC). **Menace/LR** : Préoccupation mineure (LC), **Intérêt patrimoniale :** pour parti (pp). **Indicateur Zones humides :** Inscrit au niveau national (Nat) **Exotique envahissante :** Non (N).

Tableau 3 : Indice d'abondance dominance des espèces végétales du site 13

ABONDANCE DOMINANCE DU SITE 13		
Nom scientifique	**Nom Vernaculaire**	**Prairie de fauche**
Anthriscus sylvestris	**Cerfeuil des bois ; Cerfeuil sauvage**	r
Convolvulus arvensis	**Liseron des champs**	r
Dactylis glomerata	**Dactyle aggloméré**	1
Heracleum sphondylium	**Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce**	+
Lolium perenne	**Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace**	3
Plantago lanceolata	**Plantain lancéolé**	r
Ranunculus repens	**Renoncule rampante**	+
Salix alba	**Saule blanc**	r
Sambucus nigra	**Sureau noir**	r
Tanacetum vulgare	**Tanaisie commune ; Herbe aux vers**	r
Urtica dioica	**Grande ortie ; Ortie dioïque**	+

Légende	
Coefficient	Recouvrement
5	> 75 %
4	50-75%
3	25 - 50%
2	5 - 25%
1	< 5%
+	peu abondant
r	rare
i	1 individu

L'inventaire floristique du site révèle une faible diversité d'habitats, avec une dominance de graminées complétées par la présence éparse de quelques plantes à fleurs comme le Cerfeuil des bois (*Anthriscus sylvestris*), le Liseron des champs *(Convolvulus arvensis*) ou encore la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*). La sensibilité écologique du site est faible mais réhaussée par la présence de deux habitats : la prairie en elle-même et les ourlets de ligneux composés de Saule blanc (*Salix alba*) et de Sureau noir *(Sambucus nigra*), offrant des vivres et des cachettes à la faune.

4. Inventaire faune

ENTOMOFAUNE

Le site est constitué d'une grande partie de prairie dominée par des graminées et quelques plantes mellifères lors de notre passage. Ce milieu ouvert permet l'attraction d'un cortège d'insectes, de pollinisateurs comme des abeilles, des bourdons et des syrphes, mais également quelques espèces de papillons et de coléoptères. Les espèces observées sont assez communes dans la région.

Tableau 4 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 13

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	ZNIEFF	Liste rouge regional
Aglais io	**Paon du Jour**	non	LC
Apis mellifera	**Abeille mellifère**	non	LC
Bombus terrestris	**Bourdon terrestre**	non	LC
Coccinella septempunctata	**Coccinelle à sept points**	non	LC
Episyrphus beltaetus	**Syrphe ceinturé**	non	LC
Polyommatus icarus	**Argus bleu**	oui	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Préoccupation mineure (LC).



Figure 4 : Photographie de l'Argus bleu (Polyommatus icarus) Source : ECO'LogiC

L'Argus bleu (*Polyommatus icarus*) est un papillon de jour commun dans toute la France, actif de mi-avril à mi-octobre. Il réalise 2 à 3 générations, les œufs sont pondus sur les inflorescences des plantes de la familles des Fabacées (Lotier *Lotus sp.*/ Luzerne *Medicago sp*. / Trèfle *Trifolium sp.* / Bugrane *Ononis sp.*), qui permettent de nourrir les chenilles. L'Argus bleu est une espèce déterminante ZNIEFF qui s'adapte bien aux milieux anthropisés ce qui lui permet de coloniser les villes et d'être observé régulièrement.

AVIFAUNE

Le milieu ouvert du site par la prairie et les périphéries composées de boisements d'arbres/arbustes ou d'ourlets permettent d'offrir des habitats pour une diversité d'espèce commune d'oiseaux, leurs offrant refuges et nourriture.

Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 13

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste Rouge NPDC Nichant	Liste Rouge Europe	Liste Rouge France Nicheuse	Liste Rouge Flandres	Rareté NPDC	Protection Nationale	BERNE
Carduelis carduelis	**Chardonneret élégant**	NT	LC	VU		AC	PIII	BeII

Fringilla coelebs	**Pinson des arbres**	LC	LC	LC	LC	C	PIII	BeIII
Passer domesticus	**Moineau domestique**	NT	LC	LC	LC	AC	PIII	
Picus viridis	**Pic vert**	LC	LC	LC		C	PIII	BeII
Sylvia atricapilla	**Fauvette à tête noire**	LC	LC	LC		C	PIII	BeII
Turdus merula	**Merle noir**	LC	LC	LC		C		BeIII

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Quasi menacé (NT), Vulnérable (VU), Préoccupation mineure (LC). **Rareté** : Commun (C) ; Assez commun (AC). **Protection Nationale** : Article 3 (PIII). **Berne** : Annexe 2 de la convention de Berne (BeII) ; Annexe 3 de la convention de Berne (BeIII).

Les inventaires ornithologiques ne sont pas représentatifs puisqu'ils n'ont pas été effectués aux horaires les plus favorables, toutefois 5 espèces protégées ont été observées dont le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) :



Figure 5 : Chardonneret élégant (Carduelis carcduelis) Source : INPN

Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) est un petit passereau de la famille des Fringilidae. Il présente un plumage très coloré variable en fonction des individus. C'est un oiseau assez commun des milieux boisés ouverts, qu'ils soient feuillus ou mixtes. Ainsi on peut le retrouver au niveau des lisières, clairières et régénérations forestières, dans la steppe arborée, en forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Le territoire de nidification doit répondre à deux exigences : des arbustes élevés ou des arbres assez hauts pour permettre sa nidification et une strate herbacée dense riche en graines diverses pour l'alimentation. C'est une espèce protégée au niveau national, et classée quasi menacé sur la liste rouge régionale (NPDC). Cette espèce est menacée par la banalisation des habitats, l'agriculture intensive, l'urbanisation…

MAMMALOFAUNE

Aucun mammifère n'a été recensé sur le site lors de notre passage, mais il est fort probable que divers mammifères utilisent le milieu, comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), qui a été observé à proximité du site lors d'un autre inventaire (3 individus), la souris grise (*Mus musculus*), ou encore le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*).



Figure 6 : Hérisson d'Europe (Ericaneus europaeus) Source : ECO'LogiC

Le hérisson d'Europe (*Ericaneus europaeus*) est un très bon indicateur de la biodiversité d'une zone. Le hérisson habite dans un terrier en lisière de forêt, de buisson, de haie ou de jardin. Le hérisson d'Europe est protégé par l'annexe III de la convention de Berne et bénéficie d'un statut de protection totale à l'échelle nationale par l'arrêté du 23 avril 2007, cette protection concerne l'espèce, son aire de repos ainsi que son aire de reproduction. Il est soumis à une forte mortalité routière et sensible à l'emploi de pesticides.

5. Conclusions des sensibilités écologiques

Dans l'état écologique actuel le site ne comporte que peu d'intérêt patrimonial, mais a une potentialité écologique intéressante du fait du peu d'imperméabilisation du sol.

La sensibilité écologique moyenne du site 13 s'explique par la prairie de fauche dominée par les graminées avec peu de plantes à fleurs. Les points écologiquement intéressant sont les périphéries du site constituées de boisements, de fourrés et d'herbacées non entretenus, permettant le potentiel refuge et la source de nourriture pour un cortège d'espèces animales.

Malgré le potentiel écologique moyen du site, il possède quelques qualités importantes pour la préservation de la faune :

- L'avifaune nicheuse et migratrice peut occuper les haies, arbres et fourrés ;
- Les insectes utilisent tous les milieux présents sur le site et notamment les moins entretenu en périphérie ;
- Les chiroptères peuvent chasser au-dessus des prairies, le long des haies ou alignements d'arbres des sites ;
- Les micromammifères peuvent occuper ou se nourrir dans plusieurs types de milieux : prairies, haies, boisements, fourrés, etc. ;
- Les grands mammifères peuvent utiliser le site comme zone de nourrissage et de déplacement (même si nous n'en n'avons pas observé) ;
- Les amphibiens peuvent migrer jusque dans les boisements en empruntant ce type de prairies et fréquenter les petits cours d'eau et zones humides présent dans les environs du site ;
- Les reptiles peuvent se déplacer et se reproduire dans les prairies, le long des haies, au niveau, ils pourraient trouver quelques refuges en lisières des parcelles ainsi que de la ressource alimentaire.